

Mairie de PAILLET
Procès-verbal du Conseil Municipal
du vendredi 29 mai 2015

L'an deux mille quinze, le 29 mai à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gauthier Jérôme, Maire.

Présents :

Mmes Scott, Ducret, Bignonneau, Chagnaud, Hurmic
MM : Gauthier, Schaeffer, Hougas, Marais, Reynaud.

Absent(s) excusé(s) :

Mme Castet, procuration à M Schaeffer
M Corcket, procuration à M Gauthier
Mme Roy
M Boussier

Absent non excusé :

M.Alonso

Secrétaire de séance : M Hougas.

Le Conseil est ouvert à 18h00 par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire demande si tout le monde a pu lire le CR du 13 avril 2015 et s'il y a des remarques.

Vote pour l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 avril 2015

Vote : 11 voix pour.

Procès-verbal approuvé

Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) (Jérôme GAUTHIER)

Cette aide peut concerner des investissements divers (matériel, bâtiment, voirie, ...) et l'autofinancement de la commune doit être de 20%. Pour 2015, la commune souhaite demander une subvention 14377,98 € au département (avec un autofinancement communal de 8318,50 €), la somme globale à investir sera de 22 696,48 €.

Vote d'une délibération pour demander une subvention de 14377,98 € au conseil départemental

Vote : 12 voix pour, 0 abstention

La délibération est approuvée

Vente de biens immobiliers communaux (Jérôme GAUTHIER)

Le bien mobilier concerné est le bâtiment dit « Lopez » au 1 route de Lasserre. + bâtiment Marie Pierre : n)1 et 3 ?

Ce bâtiment est en cours de nettoyage (suite aux événements de juillet 2014).

M le maire demande une position de principe au conseil municipal pour demander au Domaine l'estimation de sa valeur et sa mise en vente

Madame Hurmic propose la réfection de la toiture avant la vente. La proposition n'est pas retenue.

Vote d'une position de principe pour effectuer la demande au Domaine

Vote : 12 voix pour, 0 abstention

La position de principe est approuvée

Location du logement de la poste (Jérôme GAUTHIER)

La mairie a déposé une annonce sur « leboncoin.fr » depuis 5 semaines. Pour l'instant cette démarche est infructueuse.

M le maire demande une position de principe au conseil municipal pour demander des devis à des agences de location immobilière. Suite à ces devis, la décision de travailler ou de ne pas travailler avec une agence sera prise dans un mois.

Vote d'une position de principe pour demander des devis à des agences immobilières

Vote : 12 voix pour, 0 abstention

La position de principe est approuvée

Deux agences ont été évoquées : Pierres Passion à Cadillac ou SIRES (agence du logement au-dessus de la cantine)

Commission d'attribution des subventions exceptionnelles aux associations

Monsieur le Maire rappelle que par décision du Conseil Municipal les subventions sont accordées jusqu'à 400 €, le budget complémentaire de 6 600 Euros servant à financer des projets soumis à validation de la commission communale d'attribution.

Suite à la dernière réunion de la commission d'attribution des subventions exceptionnelles, les décisions prises sont les suivantes :

Avenir Pailleton : 2100 € accordés

Foyer rural : 500 € demandés et 350 € accordés

CAC Bibliothèque : demande pour l'achat de coffres et d'un présentoir (718 € et 535 €). La commission a demandé un complément d'information avant de prendre une décision.

AMAP : demande d'une armoire de rangement. La commission a demandé d'étudier une autre solution type coffre.

Anciens Combattants : cette association est sur trois communes (Lestiac, Villenave et Paillet). La demande concerne l'achat d'un nouveau drapeau, dont le tiers serait payé par Paillet. La commission attend les devis mais a validé le principe.

Information sur le suivi du 25 juillet 2014 (Jérôme GAUTHIER)

Les subventions de l'Etat

Les décisions pour le versement des fonds de solidarité de l'Etat devaient être prises fin avril. Pour l'instant Monsieur le maire n'a pas d'information supplémentaire.

Monsieur le maire a interrogé le sous-préfet à ce sujet, ce dernier a transmis la demande au préfet.

Les décisions d'attribution du préfet devraient être connues dans les semaines à venir.

Assurance

Le 5 mai, Monsieur le maire et Dominique CASTET ont reçu l'expert pour finaliser le dossier et valider les sommes demandées. La réponse devrait arriver très prochainement.

Monsieur le maire a sollicité notre assurance (MAIF) pour accélérer les décisions.

Travaux eaux pluviales (Louis-François_SCHAEFFER)

Chemin de Brisson -> travaux terminés

Rue Guiraudé -> travaux terminés

Il reste à terminer l'hydrocurage et à nettoyer le haut du chemin de Brisson

Travaux de nettoyage de l'Artolie (Louis-François_SCHAEFFER)

Le nettoyage entre le pont de la D10 et l'aire de loisir est terminé (travaux CdC)

Pour le nettoyage amont le long de la route de Targon, des « conventions pour la réalisation de travaux de restauration de la rivière Artolie » sont en cours de signature avec les riverains pour autoriser la commune à restaurer la capacité du lit et éviter la déstabilisation des berges. Cette opération d'un montant de 6000 €, financée par la commune, a un caractère exceptionnel et ne désengage pas les riverains d'assurer l'entretien régulier du lit.

Rénovation de l'ancienne gare (Jérôme GAUTHIER)

L'ouverture des offres sur les neuf lots de travaux se fera la première semaine de juin. L'étude des offres par le PACT sera présentée le 17 juin, les décisions d'attributions seront à valider par le conseil municipal.

Les conseils départementaux et régionaux (nos partenaires financiers pour ces travaux) doivent également valider ses attributions.

Le début des travaux est prévu pour octobre 2015.

Informations diverses

Contrat d'avenir de la mairie « poste d'agent technique (espaces verts, bâtiments) »

Deux candidats sont sélectionnés pour une semaine d'essais. Suite à cette semaine d'essai, une décision sera prise avec la mission locale de l'emploi.

Groupe de travail « accès aux handicapés des bâtiments publics »

Ce groupe proposera, pour fin septembre, un échancier des accès handicapés à réaliser.

Ce groupe est constitué de : Louis-François SCHAEFFER, Nathalie CHAGNAUD, Bernard REYNAUD et Daniel HOUGAS

Chantier « Concordia »

Les jeunes de Concordia vont travailler du 6 au 27 août à la reconstruction des murs de la place des victoires.

Poste de Paillet

Suite à réorganisation, les horaires de la poste à partir du 1^{er} juin seront les suivants :

Lundi → 9h / 12h

Mardi → 9h / 12h et 14h / 17h

Mercredi → 9h / 12h

Jeudi → fermé

Vendredi → 9h / 12h et 14h / 17h

Samedi → fermé

Pour le mois d'août, les horaires seront modifiés :

Lundi → 9h / 12h

Mercredi → 9h / 12h

Vendredi → 9h / 12h et 14h / 17h

Mardi et Jeudi → fermé

Exceptionnellement et pendant les travaux de rénovation à la poste de Langoiran, la poste de Paillet sera ouverte tous les jours pendant les mois de novembre et décembre 2015.

Paillet « zone Hors TAFTA »

Le gouvernement Français et la commission Européenne ont pris officiellement acte que le Conseil Municipal de Paillet avait proclamé symboliquement la Commune de Paillet « zone Hors TAFTA ».

Etude sur les besoins gérontologiques de la CdC

Cette enquête doit permettre d'orienter au mieux la politique en faveur des seniors du territoire de la CdC.

SEMOCTOM (Bernard REYNAUD)

Il est rappelé aux Pailletons qu'il est nécessaire de signaler tout déménagement ou emménagement au SEMOCTOM.

Bernard REYNAUD signale qu'il est nécessaire de traiter le problème des poubelles collectives de la résidence « Hameau du château ». Ces poubelles sont réservées aux habitants des appartements et ne doivent pas être utilisées par d'autres personnes.

Evénements du mois de juin

Vendredi 5 juin 17h

Suite aux événements de juillet, l'association « Sud-Ouest solidarité » avait organisée une croisière sur le Gironde pour collecter des dons.

Le 5 juin à 17h, cette association remettra un chèque à cinq familles Pailletonnes (1270 € par famille)

Vendredi 12 juin 17h30

La cantine de Paillet utilise plus de 20% de produit bio. Pour cette raison, le conseil Régional viendra remettre le label ARBIO à la municipalité le vendredi 12 juin à 17h30.

Dimanche 14 juin 11h

L'inauguration de l'antenne du secours populaire de Paillet se fera le dimanche 14 juin à 11h. Madame la députée et la présidente de la CdC seront présentes.

Séance clôturée à 21h00